

Image not found or type unknown



Est-ce qu'on a droit avoir des pauses

Par **kojuli**, le **25/01/2010** à **16:42**

Bonjour,

Ma société souhaite retirer les pauses (2 *15 min) par jour. La direction dit qu'on peut prendre les pauses si on travaille plus. Donc si je veux prendre 2 * 15 min pause, il faut que je reste 30 minutes plus et comme ça ils vont payer mes heures 35H / semaine. Si non, ils retirent 30 min / jour de mon salaire. Je suis salarié en CDI. J'ai des enfants et je ne peux pas rester plus, comme ça je n'ai plus de pause. Je travaille 7 heures/ jours sur l'écran lcd.

A votre avis est-ce que c'est légal? On n'a pas droit avoir des pauses rémunérées?
Merci pour votre aide !

Cdt,